

## **DIPLÔME**

### **MASTER 2 MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ET DES MANIFESTATIONS CULTURELLES**



### **PARCOURS DE FORMATION EN ALTERNANCE APPRENTISSAGE FORMATION CONTINUE**



## **PRESENTATION**

Formation diplômante de niveau I.

Master 2 délivré par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale – Aix-Marseille Université

Parcours de formation en alternance qui s'inscrit dans le développement de l'actuel parcours de Master « MOMC » habilité depuis septembre 2000.

Formation agréée en apprentissage par la Région PACA en avril 2016

Partenaires pédagogiques : CFA Epure Méditerranée et CFA Métiers du Spectacle (CFA MS)



### ***Un parcours en alternance du Master 2 Management des Organisations et des Manifestations Culturelles***

Ce Master 2 s'adresse aux individus désirant acquérir une double compétence culturelle et managériale.

**L'objectif** est ici de former de futurs managers, cadres du secteur culturel et de ses organisations.

**Compétences clés** acquises : 1. S'approprier un environnement professionnel en mutation ; 2. Maîtriser les principales fonctions de gestion des organisations culturelles ; 3. Coordonner les interactions avec les parties-prenantes plurielles ; 4. Conduire des projets culturels ; 5. Construire son projet professionnel personnel.

**Approche par la pratique** : Au-delà de modules d'enseignement théoriques la formation s'appuie sur de nombreux partenaires professionnels et propose différents modules pratiques en immersion (études de cas, diagnostics, management de projet, alternance).



MASSILIA COSMOPOLITAINE



seconde version  
studio de communication



Les voix animées  
direction musicale Luc Cocchi



Secondefigure  
Arts et Territoires numériques

filmharmonia

### ***Une formation ancrée dans un réseau de partenariats solides***

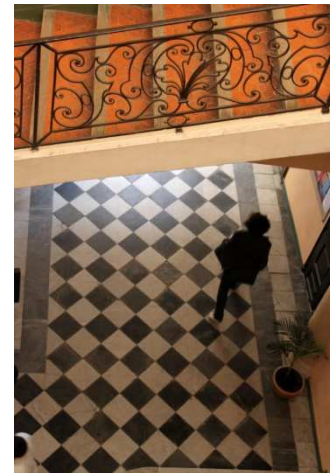
Cette formation s'appuie sur un réseau professionnel large permettant aux étudiants de porter concrètement des projets, d'étendre leur réseau professionnel et de s'insérer rapidement sur le marché du travail (ARCADE, DRAC, Service culturel des villes de Marseille et Aix-en-Provence, Régie culturelle régionale, Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence, Grand Théâtre de Provence, Centre chorégraphique National d'Aix, Théâtre des Salins à Martigues, Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron etc...). L'expérience et la renommée du master encouragent l'extension progressive de ce réseau de partenaires auprès des organisations professionnelles de la région PACA, en France et même à l'étranger (réseau des alliances françaises notamment).



## **INSERTION PROFESSIONNELLE**

### ***Secteur : activités « culturelles et créatives »***

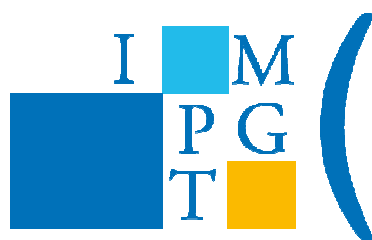
Au niveau national : Le poids économique du secteur culturel et créatif est grandissant : 3,2 % du PIB et 870 000 emplois en France (source : rapport IGF – IGAC 2013). La variété des domaines (industries culturelles, spectacle vivant, architecture, patrimoine, métiers d'art...) ainsi que la variété des organisations employeurs (organisations publiques, entreprises, associations...), contribue à la richesse et à l'attractivité des métiers culturels. Au sein de ces organisations, le métier de manager est celui qui connaît la plus forte expansion.



Au niveau régional : Connecté aux activités touristiques ainsi qu'aux activités créatives (luxe, mode design...), ces activités représentent également un levier d'attractivité et de développement territorial dont se saisissent aujourd'hui, nombre de localités. L'obtention par le territoire Marseille Provence du label « Capitale Européenne de la Culture en 2013 », a permis le développement du bassin d'emploi et favorise largement l'insertion professionnelle des diplômés.

### ***Métiers - débouchés : managers des organisations culturelles et créatives***

- Directeurs d'organisations culturelles permanentes ou événementielles (théâtres, musées, salles de spectacles, publics ou privés ; équipes d'organisation de Festivals reconnus ; grandes manifestations culturelles récurrentes en France ou à l'Étranger ; industries culturelles (édition, production, diffusion)
- Responsables de services au sein d'organisations culturelles (production - comptabilité – RH – communication – mécénat - relations publiques-éducatif, régie générale, régie de site, régie d'événements...)
- Chefs de projets culturels et créatifs
- Responsables de service ou chargés de projets de sociétés civiles au service des artistes (SACEM, SACD, SPEDIDAM, ADAMI...)
- Responsables de service ou chargés de projets d'organisations institutionnelles françaises et internationales (Services culturels des collectivités territoriales, DRAC, ARCADE, instituts culturels, ambassades)



Institut de Management Public  
et Gouvernance Territoriale  
Aix\*Marseille Université

## CONDITION D'ACCES A LA FORMATION

### Niveau d'admission : Bac +4

Formation accessible aux candidats à la formation initiale en apprentissage :

- Etudiants ayant validé un diplôme de Master 1 en droit-économie ou gestion,
- Diplôme d'écoles de commerce équivalent
- Diplôme équivalent au Master 1 dans des formations culturelles ou artistiques spécialisées (Beaux-Arts, Musicologie, métiers du livre, MST, médiation culturelle...)



Formation accessible aux candidats à la formation continue :

- professionnels issus du secteur culturel et bénéficiant d'une réelle expérience de terrain, souhaitant parfaire leur expérience et d'intégrer à celle-ci des techniques managériales et juridiques essentielles pour leur avenir dans l'organisation
- professionnels issus d'autres secteurs et bénéficiant d'une réelle expérience dans la gestion de projets ou de services, souhaitant réorienter leurs activités vers le secteur culturel et créatif

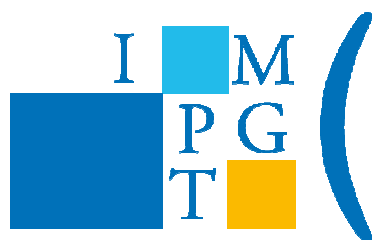
### Modalités de recrutement :

- Dossier de candidature à télécharger à partir de : <http://impgt.univ-amu.fr/candidature-master-2-a-finalite-professionnelle>
- Entretien individuel

### Niveau de sortie : Bac +5

#### Contacts :

<b>Responsable pédagogique :</b> <b>Edina SOLDO</b>  Tel. : 04 42 17 05 82 Fax : 04 42 17 05 56 E-mail : <a href="mailto:edina.soldo@univ-amu.fr">edina.soldo@univ-amu.fr</a>	<b>Secrétariat administratif :</b> <b>Stéphanie GUILLET</b>  Tel. : 04 42 17 44 13 Fax : 04 42 17 44 17 E-mail : <a href="mailto:delphine.damour@univ-amu.fr">delphine.damour@univ-amu.fr</a>
--	--



Institut de Management Public  
et Gouvernance Territoriale

Aix-Marseille Université

## L'ALTERNANCE A L'IMP GT

### ***Calendrier :***

Le rythme d'alternance est défini avec les organisations partenaires : progressif au long de l'année, permettant d'assurer un suivi régulier des dossiers en entreprise tout en maintenant une implication forte en formation.

#### Semaines d'enseignements :

Semaine 1 : du 19/09/16 au 23/09/16  
Semaine 2 : du 10/10/16 au 14/10/16  
Semaine 3 : du 7/11/16 au 10/11/16  
Semaine 4 : du 21/11/16 au 25/11/16  
Semaine 5 : du 12/12/16 au 16/12/16  
Semaine 6 : du 9/01/17 au 13/01/17  
Semaine 7 : du 6/02/17 au 10/02/17  
Semaine 8 : du 6/03/16 au 10/03/17  
Semaine 9 : du 3/04/17 au 7/04/17  
Semaine 10 : du 2/05/17 au 5/05/17  
Semaine 11 : du 29/05/17 au 02/06/17  
Semaine 12 : du 26/06/17 au 30/06/17

#### Suspension des enseignements :

- du 27/10/16 au 01/11/16 inclus  
- du 17/12/16 au 02/01/17 inclus  
- du 18/02/17 au 26/02/17 inclus  
- du 15/04/17 au 23/04/17 inclus  
- Juillet et Août 2017



#### Soutenances des mémoires d'apprentissage :

- du 08/09/17 au 21/09/17

### ***Coût de la formation par an et par apprenti :***

Maximum 6.000€ (le coût de la formation est publié chaque année par le Préfet de Région).  
Aucun droit d'inscription au diplôme n'est facturé à l'apprenti.

Le CFA Epure Méditerranée est à la disposition des entreprises et des apprentis pour les informer sur l'alternance et leur présenter les aides adaptées : <http://www.cfa-epure.com/>

## COMPETENCES A L'ISSUE DE LA FORMATION

1. S'approprier un environnement professionnel en mutation
  - En identifiant les types d'organisations, les missions et acteurs
  - En accédant aux différentes ressources (cognitives, humaines, organisationnelles, ...) disponibles
  - En tenant compte des contraintes et des facteurs particuliers d'évolution
2. Maîtriser les principales fonctions de gestion des organisations culturelles
  - En identifiant les logiques organisationnelles
  - En utilisant les méthodes et outils appropriés
  - En évaluant des organisations existantes
3. Coordonner les interactions avec les parties-prenantes plurielles
  - En communiquant avec les différents partenaires
  - En appliquant les principes de mobilisation collective à l'activité
4. Conduire des projets culturels
  - En définissant collectivement un projet
  - En testant la faisabilité de ce projet
  - En mettant en œuvre un projet culturel en situation réelle ou simulée
5. Construire son projet professionnel personnel
  - En s'intégrant dans l'équipe
  - En participant aux activités de l'organisation
  - En contribuant dans la mesure du possible au développement de celle-ci

